

■ **Proconstruire Claude Kubler et fils Sàrl**, à Vallorbe, rue des Eterpaz 15. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 15 août 2002. But: réalisation de travaux relatifs à la construction d'immeubles, notamment en matière de maçonnerie et de béton armé. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature selon convention du 15 août 2002: véhicule, matériel de construction et de coffrage, machines et outils de chantier pour CHF 33'752, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CH 13'752 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés: Kubler Claude, à Vallorbe, avec une part de CH 12'000, gérant avec signature individuelle, Kubler Sébastien, à Corcelles-près-Payerne, tous deux de Glovelier, et Kubler Jean-Luc, de Lutry, à Vallorbe, tous deux avec une part de CH 4'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 8312 du 29.08.2002
(00627544 / CH-550.1.030.945-2)